

ORGANISATION DES STAGES ET CRENEAUX ?

Il est seulement possible d'inscrire un même enfant qu'à un seul stage, toutes activités confondues, sur les 2 semaines de vacances.

/\! la piscine et la patinoire seront fermées au public : aucune possibilité pour le(s) accompagnateur(s) d'accéder aux bassins, ni aux pistes pendant la durée des stages.

STAGE DE NATATION (pas de séance le 1^{er} novembre, jour férié)					
Dates	Du 21 octobre au 25 octobre 2024		OU	Du 28 octobre au 31 octobre 2024	
		Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi			Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
Nombre de séances	5 séances de 45 minutes			4 séances de 45 minutes	
Créneaux horaires Groupe 4/5 ans	9h ou 10h ou 11h			9h ou 10h ou 11h	
Créneaux horaires Groupe 6/10 ans	9h ou 10h ou 11h			10h ou 11h	

OU

STAGE DE PATINAGE (pas de séance le 1^{er} novembre, jour férié)					
Dates	Du 21 octobre au 25 octobre 2024		OU	Du 28 octobre au 31 octobre 2024	
		Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi			Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
Nombre de séances	5 séances d'1 heure	5 séances de 45 minutes		4 séances de d'1 heure	4 séances d'1heure
Créneaux horaires Groupe 4/5 ans	9h ou 10h ou 11h	11h		9h ou 10h ou 11h	9h ou 10h ou 11h
Créneaux horaires Groupe 6/10 ans	10h	9h ou 10h ou 11h		11h	10h

TARIFS ET MODES DE REGLEMENT ?

STAGE NATATON OU PATINAGE	Du 21 octobre au 25 octobre 2024	Du 28 octobre au 31 octobre 2024
Habitant de Besançon (*)	20,00€ le stage de 5 jours	16,00€ le stage de 4 jours
Non résident à Besançon	28,75€ le stage de 5 jours	23,00€ le stage de 4 jours
(*) Sans présentation du justificatif de domicile, le tarif maximum sera automatiquement appliqué.		
Modes de règlement	L'abonnement doit être payé en une seule fois par CB, chèque ou en espèce. Les chèques ANCV et le Pass'Sport ne sont pas acceptés.	

L'abonnement est nominatif, non-remboursable, non-échangeable, non-modifiable et valable uniquement pour la période souscrite (Vacances d'Automne).
 Aucun remboursement ne pourra être sollicité, et ce quel que soit le motif (maladie, contraintes personnelles, professionnelles, etc ...).

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ⇒ Inscription en ligne sur www.besancon.fr , dans la rubrique « Piscines » ou « Patinoire ».
- ⇒ Les inscriptions se réalisent dans la limite des places disponibles et selon le calendrier défini ci-dessous :

1ère session d'inscriptions selon les places disponibles.						
Jours	30/09/2024 à partir de 10h00	01/10/2024 jusqu'à 23h59	02/10/2024	03/10/2024	04/10/2024	05/10/2024
Période pour inscriptions en ligne	→		X	X	X	X
Période pour paiement	X	X	9h30-16h15	08h00-09h00 12h15-13h45 17h15-19h15	17h00-20h15	09h30-16h15

Pour valider l'inscription, il est impératif d'effectuer le règlement à la caisse de la piscine La Fayette aux dates et horaires indiqués.
Sans règlement de votre part au 05/10/2024, votre inscription sera automatiquement annulée et la place vacante réattribuée pour la 2^{ème} session d'inscriptions.

2ème session d'inscriptions selon les places restantes.						
Jours	07/10/2024 à partir de 10h00	08/10/2024 jusqu'à 23h59	09/10/2024	10/10/2024	11/10/2024	12/10/2024
Période pour inscriptions en ligne	→		X	X	X	X
Période pour paiement	X	X	9h30-16h15	08h00-09h00 12h15-13h45 17h15-19h15	17h00-20h15	09h30-16h15

Pour valider l'inscription, il est impératif d'effectuer le règlement à la caisse de la piscine La Fayette aux dates et horaires indiqués.
Sans règlement de votre part au 12/10/2024, votre inscription sera automatiquement annulée.

**LA DIRECTION DES SPORTS SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UNE INSCRIPTION
SI LES MODALITÉS MISES EN PLACE NE SONT PAS RESPECTÉES.**